

EDF Ceidre

Une capacité de réaction renforcée

En passant un contrat pluriannuel d'analyse de défaillances avec le Cetim, le Ceidre démultiplie ses capacités de réaction immédiate et s'assure d'un partenariat sur le long terme.



© EDF Ceidre / Cetim

NOTRE CLIENT

Raison sociale
EDF

Activité
Premier électricien mondial, le groupe EDF rassemble tous les métiers de la production, du commerce et des réseaux d'électricité.
Le Centre d'expertise et d'inspection dans les domaines de la réalisation et de l'exploitation (Ceidre) est une unité d'ingénierie nucléaire d'EDF, experte dans les domaines des matériaux et des fabrications.

Le Centre d'expertise et d'inspection dans les domaines de la réalisation et de l'exploitation (Ceidre) d'EDF intègre un Département Laboratoires (DLAB) spécialisé dans les domaines de l'analyse des matériaux métalliques, de la chimie des circuits et de ses liens avec l'environnement. Ses missions : assurer l'intégrité des équipements, détecter d'éventuels endommagements, en analyser les causes et proposer des actions correctives. « *Lorsqu'un composant du parc nucléaire subit un endommagement, la compréhension rapide de l'aspect ponctuel ou générique de cette défaillance est fondamentale pour*

enclencher les actions correctives nécessaires », indiquent les responsables du Ceidre.

Des compétences identiques

Afin de garantir sa capacité d'expertise, quels que soient les pics d'activité ou les indisponibilités des matériels et des laboratoires, le Ceidre a souhaité s'appuyer sur des centres techniques ou instituts. « *Le Ceidre a cherché un partenaire en analyse de défaillance qui soit, au moins, au même niveau que lui. Nous avons réalisé pour cela un benchmark des laboratoires d'expertise existants. Les compétences et les capacités mises en œuvre par le Cetim lors*

de quelques expertises unitaires, en gré à gré, fin 2011 et début 2012 nous ont convaincus. La mise en place d'un contrat pluriannuel avec les experts de ce Centre a abouti en avril 2012 », racontent les responsables. L'expertise contractualisée concerne les pièces des îlots non nucléaires (tuyauterie, arbres, visseries, raccords, etc.) ayant subi des ruptures, des endommagements ou présentant une usure prématurée ou des phénomènes de corrosion. L'objectif est de comprendre les raisons de ces endommagements et de prévenir les éventuelles récurrences.

« *L'avantage d'un tel partenariat est de pouvoir compter sur des experts qui maîtrisent notre langage, nos problématiques particulières et qui s'investissent avec nous sur la durée. Le Cetim répond ainsi complètement à la nécessité pour EDF d'être toujours plus réactif et performant* », concluent les responsables du Ceidre.

L'atout Cetim

Le Cetim propose un large spectre d'expertises basées sur ses compétences



et moyens et ceux de ses centres associés. Ses experts savent

répondre aux urgences et faire des recommandations.